



## **Augmentation significative des salaires des infirmiers et infirmières de l'Education nationale : un point d'appui pour tous les personnels !**

Dans le cadre de son « Grenelle », le ministre Blanquer veut mettre en place un « comité consultatif de l'observatoire des rémunérations et du bien-être ».

Pour la FNEC FP-FO, nul besoin « d'observatoire » pour constater la baisse de notre pouvoir d'achat et la dégradation de nos conditions de travail !

En 2020, les personnels non-enseignants n'ont connu aucune revalorisation ce qui est inacceptable.

En particulier, les personnels en situation les plus difficiles (AESH, AED, contractuels, administratifs de catégories C...) ne peuvent vivre dignement de leur travail. Ils réclament un vrai salaire, et un vrai statut pour les contractuels ! Ils sont toujours pour certains injustement évincés des indemnités et primes auxquels ils doivent avoir droit (REP, REP+, informatique...)

Quant aux enseignants, la grande majorité n'a eu aucune augmentation.

L'enveloppe budgétaire proposée en 2021 pour la « revalorisation » des personnels (400 millions) est indigente. La proposition d'augmentation d'à peine 30€ net pour les AESH les maintient dans une situation de très grande précarité. Inacceptable !

Il y a un an, les personnels hospitaliers ont obtenu, par leur mobilisation, 183€ net d'augmentation indiciaire soit une hausse du budget pour leur rémunération de 8 milliards annuels...

Le 23 juin 2021, la ministre de la Transformation et de la Fonction publique a confirmé, dans un courrier adressé à notre fédération de fonctionnaires FO, l'application de la mesure n°2 du Ségur de la Santé aux infirmiers et infirmières scolaires. Les grilles salariales seront réévaluées dès début 2022. La FNEC FP-FO et son syndicat le SNFOIEN ont porté sans relâche, y compris par la grève, cette revendication. Notre ténacité a payé ! Les médecins ont quant à eux obtenu 147 euros brut d'augmentation sur leur régime indemnitaire.

Ces différentes mesures constituent un point d'appui pour obtenir dès maintenant les 183 euros (49 points d'indice) pour tous les personnels de l'Education nationale !

La FNEC FP-FO réaffirme sa revendication d'augmentation de 20 % du point d'indice pour rattraper notre perte de pouvoir d'achat depuis 20 ans et exige l'ouverture immédiate de négociations.

Comme l'affirment les confédérations FO et CGT, avec la FSU, Solidaires, le MNL et l'UNEF, « *L'heure est à la nécessaire défense des droits et à la satisfaction des revendications* », notamment : des augmentations de salaire, pensions et minimas sociaux ; l'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage ; l'arrêt des fermetures de services, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans les services publics et la fonction publique et le renforcement de leurs moyens ; le rétablissement de tous les droits et libertés. « *Elles sont prêtes et déterminées à appeler à la mobilisation interprofessionnelle la plus large, y compris par la grève* ».

La FNEC FP-FO appelle ses syndicats à s'y préparer, dès maintenant, en programmant les instances et les AG des personnels dès la rentrée.

à Montreuil, le 2 juillet 2021